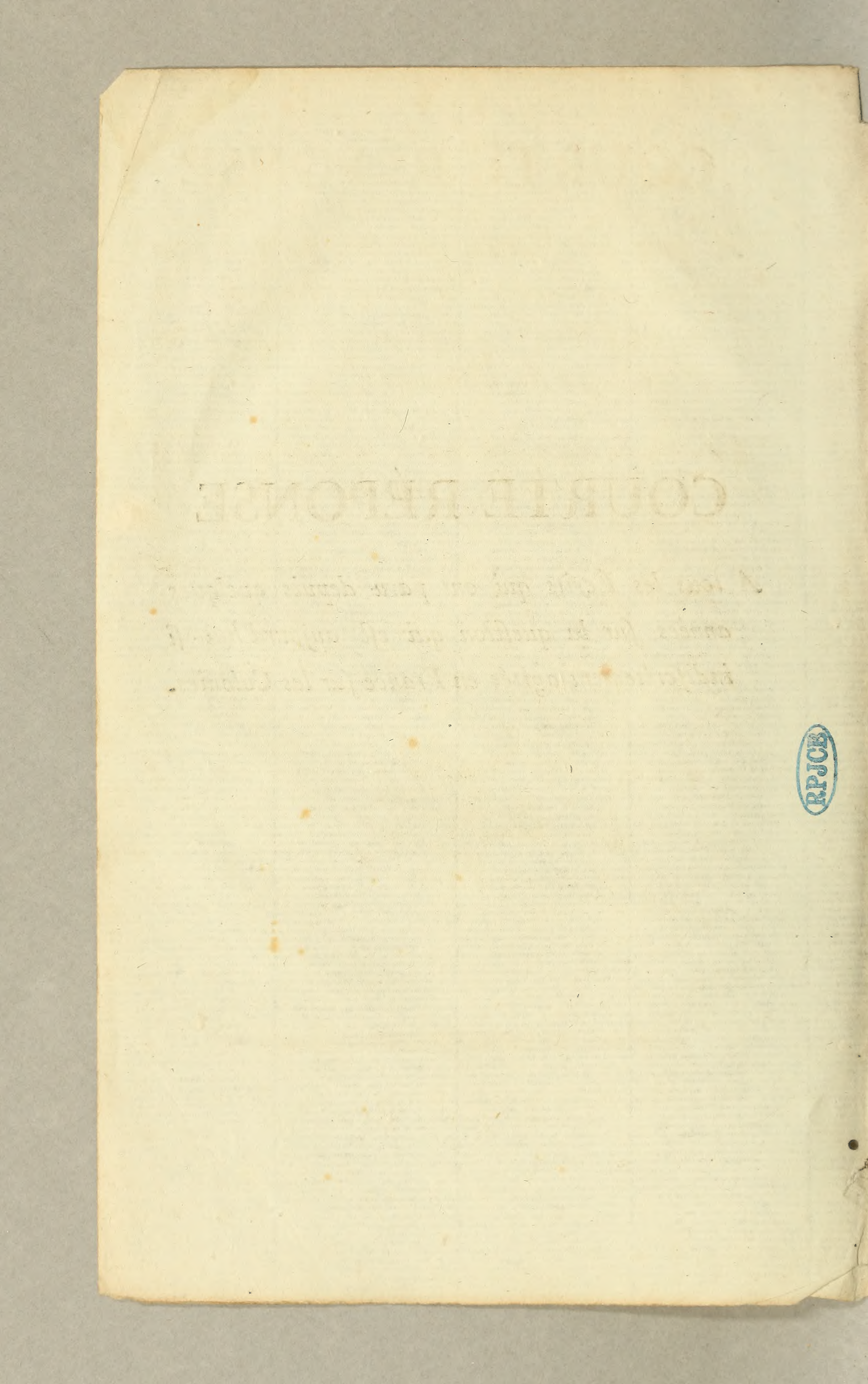
COURTE RÉPONSE

À tous les Écrits qui ont paru depuis quelques années ſur la queſtion qui eſt aujourd'hui ſi indiſcrétement agitée en France ſur les Colonies.



COURTE RÉPONSE

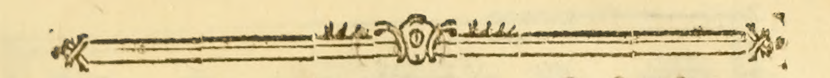
A tous les Écrits qui ont paru depuis quelques années ſur la queſtion qui eſt aujourd'hui ſi indiſcrétement agitée en France ſur les Colonies;

PAR M. le marquis D'AUSSIGNÉ, de la Société royale des Sciences & Arts du Cap-François, Membre du Comité provincial, & Député à l'Aſſemblée provinciale du Nord de Saint-Domingue.



1789.


RPJCB



AVERTISSEMENT.

ON s'appercevra que dans cette Réponſe à tous les Écrits qui ont paru juſqu'à préſent ſur la queſtion fameuſe élevée aujourd'hui en France, on s'eſt interdit l'eſprit de diſcuſſion, & qu'on n'a voulu répondre à aucuns faits généraux ou particuliers.

La Réponſe ſemble devoir ſe renfermer dans l'utilité dont les Colonies ſont ou ne ſont pas à la Métropole.

On s'eſt attaché à prouver cette utilité ſur des rapports certains, connus, & de la plus extrême importance à la fortune de la France, & auxquels tient ſa repréſentation & ſa dignité en Europe.

Les intérêts particuliers des Colons ne doivent ſe montrer qu'après ceux-là.

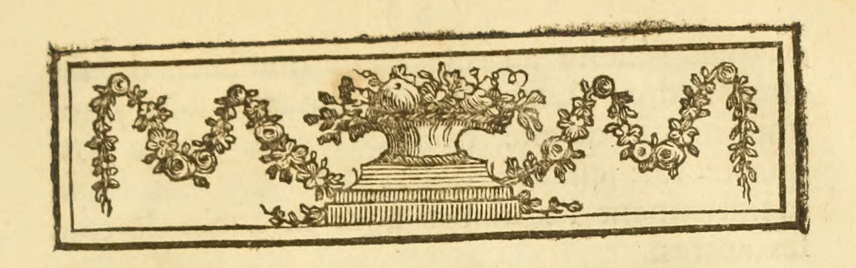
Nous deſirons que cet examen, fait à la hâte, ſatisfaſſe les eſprits non prévenus ; que ſans être obligés de nous livrer à des détails, d'écrire des volumes, qui ne ſeroient pas lus & qui n'ajouteroient rien à la ſolidité des

grandes bases que nous posons, les personnes instruites & bien intentionnées trouvent ici matière à de grandes réflexions.

Nous avons le dessein d'éclairer la Nation sur des intérêts majeurs pour elle, sur lesquelles elles semble passer légérement à la lueur du flambeau philosophique qui l'égare.

Nous nous trouverons trop heureux si nous parvenons à lui prouver qu'elle est au moment funeste de descendre pour jamais du rang suprême où ses intérêts bien entendus doivent la maintenir, à l'empêcher de s'écraser dans cette chute humiliante sans aucun succès sur ce qu'elle se propose, & d'arriver par la pente d'une fausse vertu à recevoir la marque indélébile d'un mépris durable & universel.





COURTE RÉPONSE

A tous les Écrits qui ont paru depuis quelques années ſur la queſtion qui eſt aujourd'hui ſi indiſcrètement agitée en France ſur les Colonies.

AYANT écrit il y a quelques années ſur l'Adminiſtration des Colonies, & les choſes que j'ai à dire aujourd'hui étant auſſi vraies qu'elles l'étoient alors, je ne craindrai pas de me répéter.

Je le craindrai d'autant moins, qu'il paroît que la France eſt abſolument aveugle ſur ſes intérêts, & qu'à l'inſtant d'une régénération qui doit faire la baſe de ſa félicité, elle veut s'appuyer d'une fauſſe philoſophie, ſouvent & preſque toujours incompatible avec les vues d'une grande & ſage politique, & elle ſe prépare dans l'aveuglement d'un faux zèle, des regrets amers & éternels.

La proſpérité de la France eſt tellement liée à ſes Colonies, que ſans elles, elle perd ſans retour ſon importance dans le ſyſtême politique,

& que, réduite au rôle d'une puiſſance du ſecond ordre, il faut qu'elle renonce à la place importante qu'elle occupe ſur le globe, & qu'elle ſoit effacée de la liſte des Etats qui maintiennent l'équilibre pour la durée de tous les autres.

La paix de l'Europe, ou peut-être ſon aſſerviſſement, dépend de ce que les Colonies Françoiſes ne paſſent pas ſous une autre domination. Le maintien du ſyſtême politique actuel de l'Europe & de ſa liberté doit en aſſurer la propriété à la France, & il n'eſt perſonne un peu verſé dans la connoiſſance des intérêts des nations, qui ne ſache qu'il n'eſt qu'une ſeule puiſſance capable de diſputer cette belle propriété, & que par elle, elle acquéreroit une prépondérance faite pour la rendre la maîtreſſe du monde.

L'éloignement où nous ſommes du Sénat auguſte auquel il faut faire entendre ces profondes vérités, le temps qu'il faut pour qu'elles lui parviennent, ne nous permettent pas de nous appeſantir ſur des détails qui pourront être facilement développés en France par tant de perſonnes à qui ils ſont familiers, ſur-tout par les Chambres de Commerce.

Il ne faut donc actuellement que jetter rapidement ſur le papier, un apperçu des valeurs qui font une des principales cauſes de la richeſſe de l'Empire françois, & dont les Colonies ſont le principe.

Les Colonies françoiſes fourniſſent à une exportation du poids de *cent vingt-quatre millions* de ſucre brut, de *quatre-vingt-treize millions* de

ſucre terré, *d'un million cinq cents milliers* d'indigo, *de quatre-vingt-onze millions* de café, de huit millions de coton, d'une quantité énorme de ſirop, tafia, cacao, cuirs, dont on porte les valeurs à *deux cent ſoixante-trois millions ;* cette immenſe exportation ſe fait par plus de *huit cents navires* des ports de France (1).

La vente des marchandiſes exportées de France, conſommées dans les Colonies, s'élève à *cent cinquante millions*, & il y a ſouvent beaucoup plus de quarante pour cent de bénéfice en faveur de la Métropole, ſur la ſimple importation (2).

Si on ajoute à ce calcul ce que reçoivent les artiſtes, les manufacturiers, les matelots & tous les bras employés pour les Colonies, on ſe fera une idée juſte & grande de ce qu'elles valent à la France, & on ne s'éloignera pas de la vérité, en diſant que ce mouvement du commerce eſt au moins de *douze cents millions.*

De ce prodigieux mouvement de commerce, naît celui des manufactures & même celui de la culture des terres du Continent ; les Colonies conſomment un ſuperflu que la France porteroit inutilement ailleurs. Ses farines, ſes huiles, ſes vins, ſes ſavons, ſes toiles, ſes ſoieries, ſes

---

(1) La Colonie de Saint-Domingue entre pour les deux tiers dans ces calculs, auxquels nous n'avons pas ajouté nos poſſeſſions dans l'Inde, ſur leſquelles nous n'avons que des apperçus inſuffiſants.

(2) En reprenant ce bénéfice aux premières mains, & ſucceſſivement juſqu'aux Colonies, il iroit à plus de 100 pour 100.

bijouteries, & autres objets de besoin ou de luxe, trouvent un débouché assuré dans les Colonies, où ils sont convertis en denrées plus précieuses encore. Cette double action est tellement unie à la fortune publique du Royaume, que sans elle sa culture diminueroit & ses manufactures tomberoient de tout ce que la proportion des besoins de son produit intérieur appelle à l'étranger, & elle seroit obligé de payer en solde d'échange, une somme considérable qui est maintenant en sa faveur pour plus de *soixante millions.*

Par cette inertie générale de la France dans son commerce, ses manufactures & sa culture, des millions d'hommes seroient réduits à la plus déplorable indigence. Que deviendroient les produits de la culture actuelle des chanvres, des lins, de la vigne, des oliviers? Quelques personnes en croyent la vente invariablement assurée par la qualité supérieure; elles s'appercevroient bientôt de leur erreur, parce qu'on ne crée pas des acheteurs à volonté, & que l'excédent des besoins tombe toujours en pure perte pour ceux à qui il reste encore à fournir, & que ce sont précisément les Colonies qui se chargent de ce reste.

Mais nous n'avons pas encore parlé de nos atteliers maritimes & de construction, de notre commerce dans le nord pour les mâtures, les brais & goudrons qui occupent une quantité de navires & de matelots, de l'inutilité dont seroit l'exploitation des mines, des forges, des corderies, &c. &c. Ce déficit dans l'emploi des hommes est si considérable, que nous ne crai-

gnons pas de dire que le contre-coup s'en feroit ressentir sur la moitié de la population de la France, étant impossible de pourvoir sur le champ à la subsistance de cette oisive & immense population, les émigrations qui auroient lieu de toutes parts ne se feroient, sans doute, qu'après une secousse épouvantable qui porteroit à la France un coup dont la force est incalculable.

Les navires fuiroient avec leurs conducteurs dans les lieux où ils trouveroient une utile occupation; les fabriquants qui les chargent de leur industrie; les capitalistes qui tracent leurs routes & les font agir, suivroient en larmes, & se détacheroient d'une terre qui les repousseroit de son sein. Cette révolution seroit si horrible & si funeste, qu'il ne peut y avoir que des Citoyens pervers qui puissent se faire un mérite & une gloire de préparer une subversion de cette nature, au préjudice de la France, au préjudice de tous les Habitants des Colonies dont ils deviendroient les assassins, sans pouvoir parvenir au but auquel ils tendent, au nom de l'humanité qu'ils outragent.

Les propriétés du commerce maritime passées à l'étranger avec les matelots, dépeupleroient les villes qu'il alimente & enrichit, telles que Bordeaux, Nantes, le Havre, la Rochelle, Dunkerque & autres. La navigation intérieure du Royaume en seroit sensiblement diminuée, les ports de la Marine royale seroient nécessairement abandonnés par ceux qui n'y sont fixés que par les occupations exclusives des travaux qu'ils y trouvent; car il n'y a plus de Marine militaire où il

n'y a plus de Marine marchande. Celle-ci forme & fournit les matelots, donne le mouvement à toutes les matières premières qui entrent dans la composition des armées à la mer, & qui cessant d'être unies à un intérêt général, cesseroient d'être nécessaires, & cette nécessité tient aux Colonies, qui dispensent à elles seules tous les principes de fortune & de puissance dont quelques ignorants voudroient persuader que la France peut se passer.

Nous avons fait jusqu'ici abstraction des intérêts particuliers des Colons, dans l'exposé rapide que nous venons de tracer de ceux qui lient la France à ses Colonies; mais puisqu'enfin ils doivent être comptés pour quelque chose, & qu'ils ne sont pas d'une assez petite considération pour être passés sous silence, nous allons demander :

S'il faut premièrement, pour assurer à une très-petite portion d'un peuple qui nous est étranger, une liberté qu'il n'est dans ses mœurs ni dans son caractère de conserver; nous allons demander, dis-je, s'il faut commencer ce bienfait impossible, par enfoncer le poignard dans le sein de *deux cents mille* individus, & en réduire *quatre à cinq cents mille* à l'indigence, lorsque leur fortune a pour base des contrats passés sous la sauve-garde de la foi publique & de la sanction de la Loi, & s'il faut que le trône de la liberté repose sur des monceaux d'os & de cendres.

Nous allons demander si c'est au moment que la Nation prend sous sa sauve-garde tous les François & leurs propriétés, & s'occupe de

faire des Lois qui les garantiſſent; ſi cette garantie aura lieu ſeulement pour les François du continent; ſi ceux d'outre-mer ſont des monſtres à étouffer & indignes de la protection des Lois de l'Empire françois?

Nous allons demander s'il faut que le ſignal de tant d'atrocité ſe faſſe avec l'étendart de l'humanité, & s'il faut que cette humanité ſainte, dont on ſouille aujourd'hui le nom ſans remord, tombe ſous le glaive de ſes faux Apôtres, ou ſi ce ne ſont pas plutôt ces faux Apôtres qui méritent de tomber ſous le fer de ceux qu'ils perſécutent?

Nous allons demander ſi la Nation pourroit, ſans honte, contrarier à la faſſe de l'Univers les principes d'équité & de juſtice dont elle ſe propoſe en ce moment de donner le grand exemple, & ſi ces principes déjà poſés & publiés par elle, n'aſſurent pas à chaque individu François le caractère de toute propriété ſacrée & inviolable?

Nation généreuſe, juſte & ſage, nous vous demandons la même inviolabilité : nos propriétés mobilières & immobilières montent à la ſomme effrayante de *cinq milliards trois cent trente-trois millions*; pouvez-vous nous les payer? ... Répondez : pouvez-vous nous garantir ce capital & les intérêts à des époques fixes & certaines?.... Répondez.

Mais ſi notre Mère patrie devient injuſte; ſi elle ne nous regarde plus comme des enfants utiles & précieux; ſi elle nous délaiſſe; ſi elle nous repouſſe de ſon ſein. . . . .
. . . .
nos cœurs ſe ſoulèvent à cette idée, nos larmes

coulent : nous qui ſommes François, qui nous glorifions de l'être & qui chériſſons la puiſſance de l'Empire auquel nous nous faiſons gloire d'obéir ; mais ſi nous ſommes ſeuls à perſiſter dans les ſentiments du plus pur patriotiſme ; ſi la France malgré nous, malgré nos pleurs, veut nous immoler à un zèle aveugle. . . . . Il nous eſt impoſſible d'achever.



TABLEAU

Des Exportations de l'Ile de Saint-Domingue, constatées par la perception des droits d'Octrois en 1787 pour l'année 1788 (1).

93	Millions de sucre brut, par compte rond, estimé à	30 liv. le cent . . .	42000000
70	Millions de sucre terré	60 liv. *idem.*	27900000
68	Millions de café	25 sous la liv. . . .	85000000
6	Millions de coton	150 liv. le cent . . .	9000000
1	Million d'indigo . . . . , ...	10 liv. la livre . . .	10000000
29	Mille boucauts de sirop	200 liv. le boucaut .	5800000
	Tafia, cuirs, cacao, par approximation		300000
	Loyer des maisons		20000000
	TOTAL		200000000
	Toutes les autres Colonies du vent estimées le tiers de toutes ses valeurs		66666666
	TOTAL général		266,666,666
	L'intérêt de l'argent établi à 5 pour 100, représente un capital de		5,333,333,330

Nous pouvons assurer que cette évaluation est très-modérée.

(1) L'augmentation est sensible depuis cette époque jusqu'à présent, sur le café sur-tout.